



MNR5805MC-2014-1004

4 novembre 2014

Eleanor McMahon

Adjointe parlementaire du ministre des Richesses naturelles et des Forêts

Édifice Whitney, 6^e étage, bureau 6521

99, rue Wellesley Ouest

Toronto (Ontario) M7A 1W3

Madame,

C'est un honneur ainsi qu'un plaisir pour moi de vous compter comme adjointe parlementaire. J'aimerais profiter de cette occasion pour vous souhaiter la bienvenue au ministère des Richesses naturelles et des Forêts et vous présenter certaines des grandes tâches qui nous attendent.

Comme vous le savez, notre gouvernement compte investir dans le talent et les compétences de la population. Il prévoit bâtir des infrastructures modernes, favoriser le dynamisme et l'innovation dans le secteur des affaires et offrir une plus grande sécurité de retraite à l'ensemble de la population de l'Ontario. Les partenariats avec les entreprises, les communautés et la population sont au cœur de notre plan. Ils aideront notre gouvernement à faire prospérer l'économie, à créer des emplois et à mettre en œuvre des solutions qui auront une incidence réelle sur la vie de la population.

Ce plan complet et équilibré repose sur un principe de prudence en matière de budget. La lettre de mandat que j'ai reçu le mois dernier de la première ministre Kathleen Wynne réaffirme l'engagement de notre gouvernement à rétablir l'équilibre budgétaire d'ici 2017-2018 et à poursuivre sur la voie de l'ouverture, de la responsabilisation et de la modernisation.

Les adjoints parlementaires jouent un rôle clé dans l'exécution de ces priorités et ont la responsabilité de traduire le plan de notre gouvernement en actions concrètes.

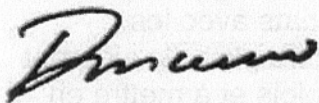
Dans la lettre qu'elle m'a fait parvenir le 25 septembre 2014, la première ministre a défini sept secteurs prioritaires : soutenir le secteur forestier, minimiser les effets négatifs des espèces envahissantes, guider l'aménagement du territoire dans le Grand Nord, gérer les agrégats, renforcer la biodiversité, protéger les terres humides et mettre en œuvre la *Loi sur les espèces en voie de disparition*.

En tant qu'adjointe parlementaire du ministre des Richesses naturelles et des Forêts, vos responsabilités sont les suivantes :

- Travailler avec moi pour faciliter l'examen de la stratégie plus vaste de l'Ontario concernant les terres humides dans le but de freiner les pertes nettes de ces terres.
- Collaborer avec les autres ministères, les municipalités et les partenaires dans le but d'initier un examen de la *Loi sur les offices de protection de la nature*, portant notamment sur les rôles et responsabilités ainsi que la gouvernance des offices de protection de la nature en matière de gestion des ressources et de protection de l'environnement.

J'ai confiance qu'ensemble, en collaborant avec nos partenaires des secteurs public et privé et des organismes sans but lucratif, nous remplirons notre engagement envers les citoyens que nous avons le privilège de représenter et de servir. Il me tarde de travailler avec vous pour mener à bien le mandat de notre ministère, qui consiste à construire l'Ontario de demain et à offrir un avenir meilleur à tous les citoyens de la province.

Veillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



L'honorable Bill Mauro
Ministre des Richesses naturelles et des Forêts